



PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ordinaire des ADHERENTS de l'A. G. V. du CREPS
Lundi 10 septembre 2018

Ouverture de la séance par le Président, à 18h35.

Le Président remercie les personnes présentes à cette Assemblée Générale. Il exprime sa déception quant à la baisse de la fréquentation des participants que l'on constate chaque année. Le nombre de membres présents ou représentés s'élève à 140 : le quorum n'est pas atteint.
A 19h, l'Assemblée Générale extraordinaire démarre.

Rapport moral

Depuis mars 2018, un cours de gym qui se déroule à la salle des Floralties a été créé. Il a permis de diminuer l'effectif cours de Denis TROVATO du lundi midi (plus de 60 chaque semaine)
Une activité rando douce est mise en place et permet à certaines personnes de continuer cette activité. Le président remercie l'ensemble des animateurs pour le travail effectué tout au long de l'année
Il remercie Jean Michel SAILLARD et Jean François BARON pour leur implication dans le fonctionnement du site.

Activités :

Pour la swimming gym, le micro est passé à Jean Louis MANZANO.

. L'activité, comme chaque année est un succès. Tous les cours sont complets

Le créneau du lundi de Denis TROVATO de 9h-10h du lundi permet à nos adhérents de se perfectionner en natation

Les créneaux du mercredi et du samedi, Fabienne ARDIRE a toujours autant d'adeptes ces cours sont ludiques et très animés

Pour la randonnée, Joel ARIASI prend la parole et nous parle du succès des sorties Plus de 30 personnes participent à ces ballades ils nous parlent aussi des randos douces qui ont permis à un certain nombre de personnes de pouvoir continuer cette activité. Il nous fait part de l'arrivée dans l'équipe de Dominique VERDAGUER qui a suivi une formation auprès de la Fédération Française de Randonnée et qui rejoindra l'équipe l'année prochaine

Pour l'activité golf, Andrée SAINT DIDIER nous parle des cours suivis cette année et annonce que malgré des personnes intéressées lors de l'Assogora, le cours débutant risque d'être supprimé faute de participants

En tant qu'animatrice de folklore, Suzanne LAURIN remercie les participants de son cours et nous parle du stage effectué en Irlande avec un certain nombre d'adhérents.

Pour Marlène PERAZZI, les cours de danse ont toujours du succès. Elle espère que de nouveaux adhérents



masculins intégreront son cours.

Pour la gymnastique, Pierre BOURELLY qui est dans l'association depuis un an nous parle de son projet de cross training. L'achat de matériel spécifique à cette activité sera discuté avec les membres du CA.

Suite à ces interventions, le président obtient le vote à l'unanimité des participants.

Rapport Financier :

Le président passe la parole à Françoise GOUDARD Trésorière, pour le bilan 2017-2018 et le budget 2018-2019.

Elle explique les hausses effectuées sur les tarifs pour l'année 2018-2019 et adoptées par le CA au mois de juillet 2018. De fortes augmentations de la dépense concernant les locations, les charges sociales, la création de nouveaux cours et le déficit de certaines activités hors « golf et randonnée » entraînent cette modification des tarifs. Par ailleurs, elle rappelle que les tarifs n'ont pas été augmentés depuis 2016/2017.

Suite à son intervention, une discussion entre des adhérentes et le bureau est établie et notamment une contestation sur cette augmentation des tarifs votée en Conseil d'administration. Il est demandé le montant qu'il y a sur le livret bleu que l'Association a au Crédit Mutuel et pourquoi n'utiliserait-on pas celui-ci si besoin est ?

La Trésorière explique que ce livret a été alimenté durant les années qui ont précédé celle où elle est devenue trésorière (2015/2016) et que cela n'a plus été possible après, car l'excédent dégagé à chaque fin d'exercice depuis 2015/2016 a été plutôt reporté sur l'exercice et non déposé sur le Livret Bleu pour faire face à toutes les dépenses augmentant alors que les recettes étaient stables.... Elle souligne, par ailleurs, que cet excédent est « fictif » en raison d'une part de ce report de l'excédent de l'année précédente et d'autre part du décalage de certaines dépenses dont le montant n'est pas connu au 31/08 (certaines charges sociales notamment) donc pas prises en compte dans le bilan mais qui concernent malgré tout l'exercice finissant au 31/08. En d'autres termes, si l'on tient compte de toutes les recettes et de toutes les dépenses qui se rattachent à l'année 2018/2019, nous avons en fait un déficit de 318.09€.

Le montant du Livret Bleu s'élève au 31/08/2018 à 55 261.78€. C'est une somme importante et Mrs Ariasi et Manzano, membres du bureau ont expliqué pourquoi celui-ci ne veut pas y toucher pour la gestion quotidienne : nous ne sommes pas à l'abri d'augmentations excessives inconnues au moment de l'établissement du budget (exemple : +15% d'augmentation pour la location des salles au CREPS entre 2016/2017 et 2017/2018), nous ne sommes pas à l'abri d'une mise au Prud'homme qui peut atteindre des sommes importantes car nous rémunérons nos animateurs et nous ne sommes que des bénévoles pour qui la législation n'est pas toujours évidente et l'erreur toujours possible.....Le montant du Livret bleu permettra, si cela doit arriver, d'y faire face

Le président remercie Mr SENECHAL qui, comme chaque année, vérifie les comptes de l'association.

Vote du bilan financier et du budget

Contre 10

Abstention 5

Le budget 2018/2019 est adopté à la majorité des membres présents

Le Bilan 2017/2018 est adopté à l'unanimité des membres présents

Le président remercie la trésorière de son travail et les adhérents pour l'approbation du bilan et du



budget.

Françoise Goudard précise que cette année 2018/19 sera sa dernière année comme trésorière et fait un appel pour sa succession parmi les adhérents....

Pour l'année 2018-2019, le président parle du nouveau cours de 12h15 le vendredi à la salle des Floralies donné par Virginie JEANSEAUME Pilates débutant.

De la pérennité du cours de Denis TROVATO du mardi 9h30 10h30.

De certains cours de Yann repris par Géraldine, Denis et Pierre.

Il parle aussi de la future organisation de l'accueil au Creps qui pour le moment n'est pas encore mise en place.

De l'envoi des badges à domicile, pour les personnes qui s'inscrivent par courrier.

Du nouveau règlement concernant la protection des données.

Le président clôt la séance et invite les participants à venir boire le pot de l'amitié.

Le président

Louis Imbo

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'LI'.

